

*Questions orales*

[Français]

**M. François Langlois (Bellechasse, BQ):** Monsieur le Président, je me permets de faire remarquer à l'honorable leader du gouvernement à la Chambre que c'est l'un de ses propres députés qui a fait une affirmation aussi sérieuse.

Compte tenu des allégations sur l'infiltration d'organismes démocratiques par le SCRS, sur l'écoute électronique de membres du gouvernement du Québec par le CST et sur la pose d'une bombe à bord d'un avion d'Air India par un agent du SCRS, le gouvernement se décidera-t-il enfin à mettre sur pied une véritable commission d'enquête sur les agissements des agents secrets fédéraux?

[Traduction]

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, c'est au ministre de la Défense nationale qu'il appartiendrait de répondre.

Pour ce qui est de la question qui, selon la presse, fait l'objet d'un livre, livre que je n'ai pas encore vu, mais dont j'ai entendu parler dans la presse, je crois savoir que le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité a examiné à fond le cas de Ryszard Paskowski et a déclaré dans son rapport annuel de 1987-1988 que le SCRS avait traité son cas comme il le fallait. Je pense que cela se passe d'explications.

\* \* \*

**L'ÉTHIQUE**

**M. Ken Epp (Elk Island, Réf.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre et a trait au rôle qu'a joué le conseiller en éthique dans la désormais célèbre affaire du ministre du Patrimoine canadien.

Nous savons de bonne source, c'est-à-dire de la bouche même du conseiller, qu'il a pris connaissance de la lettre, le mercredi 26 octobre, par l'intermédiaire des médias et non du cabinet du premier ministre. Comme le cabinet du premier ministre ne lui a rien demandé, pas même de rédiger un rapport sur la lettre, il n'a donc rien fait.

Ma question est simple: pourquoi le premier ministre s'est-il donné la peine de nommer un conseiller en éthique et d'obliger les contribuables à assumer les frais de cette charge s'il ne le consulte pas sur une question de cette importance, alors qu'il aurait eu un mois pour le faire?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que le premier ministre a répondu de façon plus que satisfaisante à cette question qui lui a été posée hier et la semaine dernière.

**M. Ken Epp (Elk Island, Réf.):** Monsieur le Président, nous répéterons la même question jusqu'à ce que nous ayons obtenu une réponse qui satisfasse la population canadienne.

• (1445)

Le conseiller en éthique a confirmé que ce n'est que vendredi dernier, le 28 octobre, qu'on lui a remis un document énonçant les règles de conduite à l'intention des ministres et qu'on lui a demandé de l'examiner dans le contexte des relations avec les organismes quasi judiciaires. Hier, le premier ministre a déclaré que les recommandations de son conseiller étaient à l'étude au Cabinet.

La confiance du public n'y gagnerait-elle pas si les lignes directrices à l'intention des ministres étaient rendues publiques, débattues et modifiées à la Chambre, au besoin, puis approuvées à l'occasion d'un vote libre des députés qui serait tenu au nom de tous les Canadiens?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, c'est précisément la démarche que le premier ministre s'est engagé à suivre un peu plus tôt cette semaine.

\* \* \*

[Français]

**L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**

**M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien. Devant l'Association des câblodistributeurs québécois réunis en congrès hier à Québec, le ministre du Patrimoine a déclaré que le gouvernement fédéral devrait contrôler seul l'autoroute électronique afin d'établir des objectifs nationaux et promouvoir l'identité culturelle canadienne. Il a carrément nié tout rôle ou toute responsabilité des provinces en cette matière.

Comment le ministre du Patrimoine peut-il écarter les provinces, dont le Québec, du projet d'autoroute électronique, en ne les considérant que comme de simples groupes de pression au même titre que les câblodistributeurs et que les municipalités?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, si notre collègue s'était donné la peine de lire le discours que j'ai prononcé hier, il s'apercevrait que rien de ce qu'il vient d'avancer n'est exact.

**M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ):** Monsieur le Président, je me réfère à des citations que l'on peut retrouver dans tous les journaux aujourd'hui.

Doit-on comprendre, de l'attitude méprisante du ministre, que non seulement il nie dans les faits le caractère distinct du Québec, mais qu'il rejette aussi du revers de la main toutes les revendications historiques en matière de culture et de communication?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Il est très intéressant, monsieur le Président, de voir que l'on interprète à l'envers ce que je dis. En fait, j'ai exprimé la plus grande ouverture pour la contribution que pourraient faire et les industries et tous les intervenants au Québec au processus de développement de l'autoroute électronique.